

TOURNOI REGIONAL 2020

AL PLOEMEUR TT

Règlement :

Article 1 : L'AL PLOEMEUR TT organise le samedi 18 avril et dimanche 19 avril 2020, un tournoi régional de tennis de table homologué N°xxxxxxx par la ligue de Bretagne, et ouvert uniquement aux joueurs et joueuses licenciés FFTT dans la ligue de Bretagne pour la saison 2019-2020.

Article 2 : Le tournoi se déroulera à la salle de la Chataigneraie, 33 rue Pascal à Ploemeur, à partir de 8h30 le samedi et dimanche (ouverture de la salle à 7h30)

Article 3 : La licence fftt de chaque participant doit être validée pour la saison 2019/2020 pour participer au tournoi. Le classement pris en compte est celui de la seconde phase de la saison 2019-2020. Tous les tableaux sont homologués et comptent pour le classement individuel (sauf les doubles du tableau coupe davis du dimanche). Les horaires indicatifs pourront être modifiés en fonction du nombre d'inscrits. Les résultats seront transmis à la FFTT pour la validation avec le coefficient de 0.5.

Article 4 : Cette compétition sera encadrée par un juge arbitre JA3

Le juge arbitre sera :

Jean Luc POTDEVIN (JA3) licence 5616920

Cyprien Le Penher (JA2)

Joël Beaucreux (JA2)

Article 5 : Les droits d'enregistrements sont à régler sur place.

Tarifs samedi : 7 € un tableau ou 13 € deux tableaux.

Tarifs dimanche : 16€ par équipe

Article 6 : Le samedi le tournoi comprendra 6 tableaux, disputés par poule de 3 joueurs (selon le nombre d'engagés). Tous les joueurs sont qualifiés pour le tableau final.

Le dimanche le tournoi comprendra 3 tableaux, disputés par poule de 3 équipes. Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tableau final, les 3èmes pour le tableau consolante (fonction du nombre d'inscrits, les meilleurs 3èmes pourront aussi accéder au tableau final)

Article 7 : Liste des tableaux du samedi (780€ de dotation + lots 120€)

TABLEAUX	CATEGORIES	MAX INSCRITS	HORAIRES	VAINQUEUR	FINALISTE	DEMI
A	500 - 799	60	11H30	50	25	LOTS
B	500 - 1099	60	9H00	60	30	LOTS
C	500 - 1399	60	12H45	80	40	20
D	500 - 1699	60	10H15	100	50	25
E	TTES CATEGORIES	60	14H00	120	60	30
F	FEMININES	24	14H00	60	30	LOTS

Le tournoi est mixte et ouvert aux jeunes.

Les participations sont limitées à 2 tableaux maximum par joueur.

Si un tableau n'est pas rempli à hauteur de 50% du nombre maximum de joueurs admis dans ce tableau, l'organisation se réserve le droit de l'annuler et/ou de modifier les dotations correspondantes.

Les féminines sont admises dans tous les tableaux par équivalence du nombre de points licence.

Liste des tableaux du dimanche (580€ de dotation + lots 80€)

TABLEAUX	CATEGORIES	MAX INSCRITS	HORAIRES	VAINQUEUR	FINALISTE	DEMI
G	Somme des classements <2000pts	24 EQUIPES	9H30	80	40	LOTS
H	Somme des classements <3000pts	24 EQUIPES	9H30	120	60	LOTS
I	Somme des classements <4000pts	24 EQUIPES	9H30	160	80	40

La somme des classements des 2 joueurs sera prise en compte.

Le tournoi est mixte et ouvert aux jeunes. Les équipes peuvent donc être composées d'un homme et d'une femme, d'un homme et d'un jeune ou d'une femme et un jeune.
2 joueurs ou joueuses de clubs différents peuvent s'inscrire ensemble.

Les parties se dérouleront de la manière suivante

Rencontre sur 1 table :

Double

joueur B contre joueur B

joueur A contre joueur A

Rencontre sur 2 tables :

Double

joueur B contre joueur B et joueur A contre joueur A, en même temps

Le Joueur A est obligatoirement le joueur avec le meilleur classement de l'équipe et le joueur B est obligatoirement le joueur avec le classement le moins élevé de l'équipe.

Les parties individuelles comptent pour le classement FFTT.

Seuls les joueurs qui auront pointé pourront participer au tableau concerné.

Article 8 : Le pointage des joueurs sera effectué au minimum 30 minutes avant le début du tableau.

Article 9 : Après trois appels, tout participant sera mis hors compétition. A tous niveaux, les joueurs devront obligatoirement utiliser la table qui leur sera affectée par le juge arbitre. Les balles seront fournies par le club organisateur. Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches (3 manches gagnantes)

Article 10 : les récompenses sont remises à l'issue des finales (leurs montants peuvent évoluer en fonction du nombre d'inscrits).

Article 11 : Il n'y aura pas d'interruption à midi. Boissons, grillades, sandwich et cafés seront à votre disposition sur place.

Article 12 : Il est interdit de fumer et/ou vapoter dans la salle de sport.

Article 13 : Tous les joueurs et joueuses peuvent s'engager sur deux tableaux consécutifs au maximum.

Article 14 : Les inscriptions seront à adresser à JEROME DUPUY **avant le vendredi 17 avril 2020 à 12h dernier délai.**

- par téléphone au 06 66 51 00 59
- par mail à : dupuyjerome56@gmail.com

Article 15 : Tous litiges, ainsi que les points non prévus au règlement du Tournoi seront tranchés par le Juge-Arbitre et seront sans appel.

Article 16 : Le club décline toute responsabilité civile ou pénale en cas de vol, perte ou incident pouvant survenir pendant les épreuves.